

des seconds! On dit que M. Audette va fournir du cuir pour faire des casques et des cuirasses pour toute la *petite famille*. M. Lemoine qui n'est pas le moins le plus brave, portera désormais la plus *épaisse*.

Malgré toutes les bayonnettes, les pistolets de M. Hall et les cuirasses de M. Audette, nous espérons que l'opposition municipale renouvellera jusqu'à ce que justice soit rendue aux classes ouvrières, la scène de vendredi dernier qui consiste à souhaiter le bonsoir à M. Hall et compagnie dès que vient l'heure de passer un statut pour mettre en force la nouvelle taxe.

Pour donner un échantillon de la moralité des écrivains du *Fantasque* nous reproduisons quelques lignes de leurs morceaux les plus purs. Nous conseillons aux mères d'en permettre la lecture à leurs filles. C'est édifiant :

« Il est bien certain que ce bon progrès ne refuserait la queue à aucun de ces braves amis (les démocrates). Mais diable! il en faudrait de ces queues! Une queue pour Méderic, une queue pour Hector, une queue pour Michel, une queue pour Lafond, une queue pour le citoyen Pierre, une pour D'Orsonnans, une de vif argent pour l'Enfant-Terrible, une d'un gros calibre pour maître Papin, (je ne dis pas pour Dessaulles, il paraît qu'il lui en pousse une grosse!); une pour Pigassou, un petit magouin ou moins pour le roussin Emile et pour Plamondon. Il n'est pas jusqu'à notre petit sir Edmond, tout gentil, qui n'aimât à s'affubler d'une queue supérieure. Pardieu! ça lui irait à merveille avec sa tête de navet!!! Ma foi, le progrès en aurait pour deux ans à ne faire que des queues! »

*Fantasque* du 22 avril.

Citons encore, c'est si religieux!

« Lecteur, faites attention, L. M. a une mauvaise maladie, son peu d'esprit est craqué, sa langue est vénénense et son corps est en putréfaction, etc., etc. »

Qu'en pensez-vous, lecteurs, des hommes qui se permettent d'insulter le public avec un cynisme aussi révoltant, ont-ils droit aux sympathies de l'honnête homme? Il n'y a qu'un chevalier Taché, capable de dire, oui, en reproduisant de pareils immondices.

Après de tels tours de force, nous ne nous étonnons point que J. C. Taché ne préfère au *Fantasque* de M. Aubin les galimatias qu'il vante dans sa feuille destinée à défendre la religion et la patrie. Heureusement que le catholicisme souffre peu des *laches* que lui fait le révérend rédacteur apostat.

Si parmi les collaborateurs du *Fantasque* actuel il se trouvait un seul honnête homme qui, sans rougir, pût signer son nom, nous demanderions justice des insanies dont ils veulent nous couvrir; mais quand des écrivains se ravalent à l'état du pourceau, on ne peut agir en conséquence. Le *Fantasque*

de M. Aubin portait ces mots: « Qui s'y frotte s'y pique. » MM. Taché, Langlois et compagnie, devraient mettre sur le leur: « Qui s'y frotte, s'y salit. »

Si l'*Observateur* est un *guidon* comme le prétend la *guenille* dont le chevalier Don Taché est le *père nourricier*, c'est au moins un *guidon* criblé d'honneur; tandis que la feuille ordurière dont se sert le révérend père pour épurer un peu son *Courrier* est toute couverte de boue.

M. Proulx est maintenant seul propriétaire du *Fantasque*; pour ceux qui ne connaissent pas MM. Langlois et Taché, ceci n'a rien de surprenant; mais ceux qui savent que le *Courrier du Canada* est le *guide spirituel* du *Fantasque*, et que c'est chez M. Langlois que s'imprime toutes les calomnies ordurières que l'honnête homme peut voir, mais est incapable de lire; ceux là disons nous certainement que c'est une tactique de M. Langlois et compagnie pour se sauver du déshonneur, s'ils étaient poursuivis comme ils le craignent avec raison. Comme M. Proulx ne possède absolument rien, il en serait quitte pour la prison, au lieu que M. Langlois ne veut pas risquer le peu qu'il possède: il aime mieux perdre l'estime des honnêtes gens en tolérant que de pareilles obscénités se publient chez lui.

M. Taché l'homme *incorruptible* qui patronise le *Fantasque* actuel, la feuille la plus immorale du monde, aurait-il le courage et l'honnêteté de nous dire ce qu'il pense des *sublimes* articles contenus dans le dernier numéro?

Les journaux d'Europe nous apprennent que l'empereur Napoléon vient de souscrire 10000 francs en faveur de la liquidation des biens de Lémartine. Dans une lettre qui autorise une souscription en faveur de ce patriote intègre, on lit ce qui suit:

« Nul d'entre nous ne saurait être indifférent quand il s'agit de venir en aide à l'un des plus hautes renommées littéraires de notre temps, et l'empereur apprécie mieux que personne tous les titres de votre glorieux compatriote. Le prince qui lutte depuis dix ans contre les excès de la démagogie n'oublie pas et n'oubliera jamais les services rendus par M. de Lamartine à la cause sacrée de l'ordre en 1848, toutes misères et toutes les larmes épargnées à la France par sa généreuse énergie. »

On voit que Napoléon qui a écrit les *Maximes Napoléoniennes*, livre tout démocratique, n'accuse plus la démocratie mais la démagogie. M. Taché va sans doute crier au scandale! Lamartine a toujours été pour les démocrates honnêtes de tous les pays, le type le plus pur et le plus parfait de leur politique. M. Taché dont la mission est de mentir se gardera bien de dire qu'un despote a été forcé de rendre hommage à la démocratie.

Nous ne pouvons publier la correspon-

dance d'un « déposant » s'il ne nous fait pas connaître son nom. Il ne suffit pas d'accuser, il faut prouver.

Un « déposant » a raison de dire que la justice n'est pas à la *Cour*, mais il ne doit pas s'attendre à la trouver dans nos colonnes s'il garde l'anonymat. La Caisse d'Economie de Saint-Roch qu'il attaque, est sans doute une institution publique dont on peut critiquer les directeurs; mais nous ne consentirons jamais à mettre contre eux des attaques anonymes dans nos colonnes. Nous recevrons toute correspondance sur ce sujet, mais au moins qu'on l'accompagne d'un nom que nous pourrions donner au besoin. Puisque l'affaire est publique, il faut que le public connaisse les accusateurs et les accusés. Par ce moyen, peut-être la vérité se fera jour.

A propos de caisse, nous informons M. Marois que nous attendons encore la correspondance qu'il nous a promise. Il nous semble qu'il a eu le temps d'écrire ou de faire écrire sa justification. Il attend sans doute que Son Honneur le juge Morin rende un jugement en sa faveur dans le mois de *juin prochain*. Par ce moyen, on empêchera peut-être les déposants de venir en appel que dans un an; mais on semble oublier que le déposant qui est exaspéré peut battre le rappel en tout temps. Ce serait *malheureux*, mais ça peut arriver sans miracle.

John O'Farrell, Pescamoteur de l'Élection de Lotbinière n'a pu trouver parmi tous les députés, qu'un seul homme assez impudent pour le défendre, et cet homme est un ministre, et ce ministre est M. Carlier!!! Quelle leçon d'immoralité!

La cérémonie du sacre de Monseigneur Moran a eu lieu samedi dernier dans l'église Saint-Patrice. Tout en nous réjouissant comme catholique de cet événement religieux, nous sommes chagrin de voir qu'en ait commis une injustice envers notre confrère le révérend père Taché, homme 10 millions de fois saint. Les éminents services rendus par lui à la cause des *bons prêtres*, méritaient d'être consacrés éternellement par la tribu de son ami le chef *canon* Wapwian. Nous aurions vu, avec bonheur une telle promotion.

Encore une observation comme celle-ci et nous croyons que M. Taché sera sacré. Il doit être convaincu que nous aimons à le faire sacrer.

Pourquoi! Son Excellence Sir Edmond Head vient-elle résider au milieu de nous? Afin de s'approprier avec la *race inférieure*.

On a calculé que si les articles du chevalier Taché sur l'union fédérale des provinces, étaient placés les uns à la suite des autres, ils occuperaient l'espace qui sépare le bureau du *Courrier du Canada* de Penit.